

## Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL (EXTRAIT)

Séance du 25 octobre 2017

L'an deux mil dix sept, le vingt cinq octobre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DANIELOU, Maire

**Présents** : L'ensemble des conseillers municipaux à l'exception d'Eric LE DUFF qui a donné procuration à Gérard DANIELOU, Jean Marc ROUE à Cathy LAURANS, Marie Jo OLLIVIER à Françoise MESGUEN, Ollivier LE BIHAN à Patrick MEAR et Anne CORMIER à Monique CSODO.

**Absent** : Julien BELLEC

Delphine PRIGENT a été élue secrétaire de séance

Le procès verbal de la réunion du 26 juillet 2017 a été approuvé à l'unanimité.

### 1-1 Avenant à la convention de transmission des actes administratifs et budgétaires à la préfecture dans le cadre du contrôle de l'égalité

Le Conseil municipal a autorisé le maire à signer un avenant à la convention de transmission des actes administratifs et budgétaires à la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Par l'intermédiaire de Haut Léon Communauté la commune a un accès gratuit à la plateforme du syndicat mixte « Mégalis » pour la transmission des actes et la dématérialisation des marchés publics.

### 1-2 Création d'un poste d'attaché :

Pour assurer la transition au moment du départ au 1<sup>er</sup> janvier 2018 du Directeur Général des Services, le conseil municipal a décidé de créer un poste à temps complet d'attaché territorial à compter du 16 novembre 2017 et ainsi permettre la mutation de Mme Françoise HOBET, actuellement en poste à LOGONNA DAOULAS.

### 1-3 Actualisation de la prime de fin d'année du personnel communal :

Le Conseil municipal a décidé d'actualiser la prime de fin d'année qui passera à 383€ au lieu de 376€, pour un temps complet et proratisée pour les temps partiels.

### 1-4 Prêt d'honneur :

Le Conseil municipal a décidé d'accorder un prêt d'honneur de 1500 € à un jeune de CLEDER pour poursuivre ses études à l'UBO de BREST.

### 1-5 Ester en justice :

Le Conseil a décidé d'autoriser le maire à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune suite à une requête auprès du Tribunal Administratif de RENNES à l'encontre de la Commune pour faute sur le fondement de sa responsabilité du refus de constater l'inopposabilité de l'emplacement réservé grevant la parcelle section B n°348 et du refus d'abroger cet emplacement réservé. Cet emplacement se trouve à la sortie de la rue de Mestioual sur la rue d'Armorique. Le Conseil a sollicité le concours du Cabinet LGP de BREST pour assister la commune.

### 1-6 Renouveaulement de l'autorisation d'occupation du Domaine Public Maritime.

Le Conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter le renouvellement des occupations du Domaine Public Maritime pour la Cale de Roguennic (devant le club nautique) et de la grenouillère des Amiets

### 1-7 Subvention exceptionnelle aux sinistrés de St Martin ( ANTILLES)

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000 € pour les sinistrés de St MARTIN suite aux cyclones IRMA et JOSE. La subvention sera versée à la Fondation de France

### 1-8 Tarifs entrée concert :

Le conseil municipal a fixé à 8€ le tarif d'entrée pour le concert du 4 novembre 2017

### 2-1 Tarifs cantine 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2018

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
1 <sup>er</sup> enfant	2,93€	3,00€
2 <sup>ème</sup> enfant	2,90€	2,96€
3 <sup>ème</sup> enfant	2,77€	2,83€
4 <sup>ème</sup> enfant	2,67€	2,72€
Repas adulte ou occasionnel	4,00€	4,10€

### 2-2 Demande de subvention :

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 2280 € (40€ par enfant) pour financer le déplacement de 57 élèves de CM en Dordogne.

Monsieur SUZWALACK souhaiterait que ces demandes soient déposées au moment du vote du budget et non en cours d'année. Il lui a été précisé que d'habitude ce genre de voyage se déroule au printemps mais cette année il a été avancé à l'automne pour servir de sujet d'études pendant le reste de l'année scolaire.

### 3-1 Transfert de charges

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de la commission de transfert de charges du 26 juin 2017 de HAUT LEON COMMUNAUTE. La Commune de CLEDER est impactée par le transfert du contrôle des eaux de baignades et le sera dans le cadre du PLUi.

### 3-2 Adhésion au groupement de commande pour le marché de balayage de voirie

A l'unanimité le Conseil Municipal a donné son accord pour adhérer au groupement de commande entre les communes de HLC pour un marché de balayage des centres bourgs.

### 3-3 Demande conjointe de création d'une piste cyclable CLEDER – PLOUESCAT

Le Conseil Municipal a délibéré pour solliciter auprès du Conseil départemental du FINISTERE l'engagement d'une réflexion sur l'aménagement d'une piste cyclable reliant les communes de CLEDER et de PLOUESCAT le long du RD 10

### 4-1 Lancement d'une procédure de marché public pour la construction d'un Centre de LOISIRS

La Commune a procédé à l'acquisition du terrain de l'ancien dépôt-vente Rue de la Gare et il a été proposé de lancer une procédure de marché public pour le recrutement d'un cabinet d'architecte pour la réalisation de l'opération.

Laurence BIZIEN a présenté cette opération pour recevoir 48 enfants: 24 de moins de 6 ans et 24 de plus de 6 ans. Cela permettrait accueillir l'ensemble des enfants alors qu'actuellement certains enfants restent en liste d'attente. Le prix d'objectif de cette opération est de 800 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a autorisé le maire à lancer l'appel à candidature pour recruter un cabinet d'architecte et de procéder à la recherche de financement auprès de l'Etat, de la Région, du Département, du Pays de MORLAIX ...

Monsieur SUSZWALACK a proposé d'engager également une réflexion sur la bibliothèque, son accessibilité, son extension éventuelle.

La construction du nouvel ACM va permettre de libérer des locaux de la maison des associations, ce sera alors le bon moment d'entreprendre cette étude.

#### 4-2 Enquête publique pour l'installation d'une unité de méthanisation à PLOUVORN

Sophie LE DUFF a exposé au Conseil que la Commune de CLEDER est concernée par le projet d'installation d'une unité de Méthanisation par la Ste BIOMASSE ENERGIE du LEON de PLOUVORN. Des terrains situés sur le territoire de CLEDER, se trouvent dans le plan d'épandage des produits issus de la méthanisation. 8ha 80 sont concernés à CLEDER dans les secteurs de LETIVIDIC et ST ANDRE.

L'enquête publique se déroulera du 27 octobre au 27 novembre. Le dossier est consultable en mairie.

Le conseil municipal par 25 voix pour et 1 abstention a donné un avis favorable à ce dossier

#### 5-1 Décisions prise par délégation du Conseil au Maire

**Décision n°15** : le 14 Juin 2017 suppression de la régie photocopie pour les associations

**Décision n°16** : le 14 juin 2017 suppression de la régie transport scolaire.

**Décision n°17** : le 16 août 2017 marché avec la Ste API de LESNEVEN pour la fourniture de repas en liaison froide pour la cantine de l'école Per Jakès HELIAS

**Décision n°18** : le 4 septembre 2017, avenant n°2 à la création de la régie de recettes pour la vente des billets et les produits des spectacles.

**Décision n°19** : le 2 octobre création d'une régie pour la perception des recettes de concession au cimetière.

#### 5-2 Décision modificative Budget 2017

Le Conseil municipal a voté des ajustements de crédits : 103 860 € en section de fonctionnement et 15 300 € en section d'investissement

#### **5-3 frais de mission**

Le Conseil a décidé de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement à l'occasion du Congrès des Maires.

#### **Questions diverses :**

L'installation du parcours santé a fait l'objet de quelques remarques mais tout sera fait pour ne pas endommager la dune

Une intervention sera nécessaire au printemps prochain pour lutter contre les plantes invasives au plan d'eau du Val Jégu